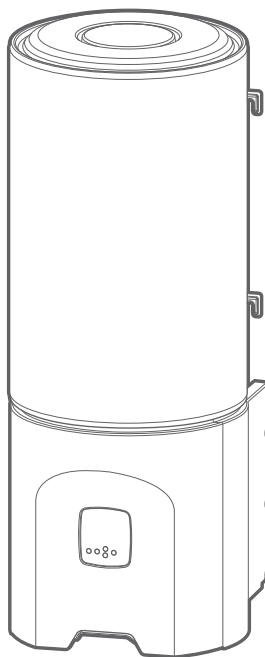
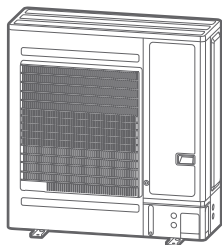
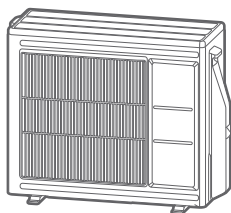
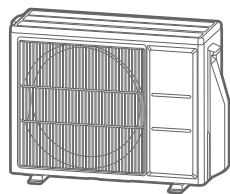


UTILISATION

Synéa Duo

Pompe à chaleur air/eau split 2 services

FR



U0754444_2455_FR_3
27/05/2025

Destinée au professionnel et à l'utilisateur.
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure

Consignes de sécurité



Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas anti-déflagrants et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.



L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

Attention les tuyaux de cuivre qui transportent du fluide frigorigène peuvent être chauds et provoquer des brûlures

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

Ne mettre aucune source de chaleur sous le thermostat d'ambiance.

Afin d'éviter tout risque d'étouffement, maintenir les sacs plastiques ou le film plastique des matériaux d'emballage à l'écart des jeunes enfants.

Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par des personnes qualifiées afin d'éviter un danger.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module intérieur pendant leur fonctionnement.

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein.

N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.



FR

**Cet appareil,
ses accessoires,
piles et cordons
se recyclent**

REPRISE
À LA LIVRAISON



OU

À DÉPOSER
EN MAGASIN



OU

À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr

Sommaire

	Consignes de sécurité	2
--	-----------------------	---

	Mon installation	6
--	------------------	---

L'unité extérieure.	6	Le plancher chauffant	6
Le module intérieur	6	Les radiateurs	7
La régulation	6	L'eau chaude.	7

	Interface régulation	8
--	----------------------	---

Structure des menus.	8	Description de l'affichage	10
Interface utilisateur	9	Description de l'affichage	10

	Menu régulation	11
--	-----------------	----

Je règle mes services en fonctionnement. . .	11	Je consulte mes consommations	12
Je règle ma température.	11	Je paramètre mon appareil	13
Je pilote mon eau chaude.	12		

	Entretien	14
--	-----------	----

Contrôles réguliers	14
Vérification de l'unité extérieure	14

► Symboles et définitions



DANGER. Risque de lésion importante pour la personne et/ou risque de détérioration pour la machine. Respecter impérativement l'avertissement.



Information importante qu'il faut toujours garder à l'esprit.



Truc et astuce / Conseil



Mauvaise pratique



Danger : Électricité / Choc électrique



Danger : Matériau à faible vitesse de combustion

► L'unité extérieure

L'unité extérieure prélève les calories sur l'air extérieur.

Elle a été posée par mon installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'unité extérieure.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau peut geler et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

► Le module intérieur

Le module intérieur, positionné dans ma chaufferie, cellier, garage..., transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire*.

Il contient la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire*.

► La régulation

Mon installateur a patiemment réglé mon installation. Je ne modifie pas les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, je n'hésite pas à le contacter.

La régulation de mon système de chauffage est réalisée en fonction de

- la température intérieure (option thermostat)

et / ou

- la température extérieure (option sonde extérieure).

► Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Je vérifie avec mon installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement mon système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

Je ne réduis ou ne coupe pas le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

► Les radiateurs

▼ Les radiateurs classiques

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ils doivent être ouverts au maximum.

▼ Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

► L'eau chaude

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude est réalisée par la pompe à chaleur puis complétée, si nécessaire, par l'appoint électrique.

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45°C, il est nécessaire de laisser fonctionner l'appoint électrique (il permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles).

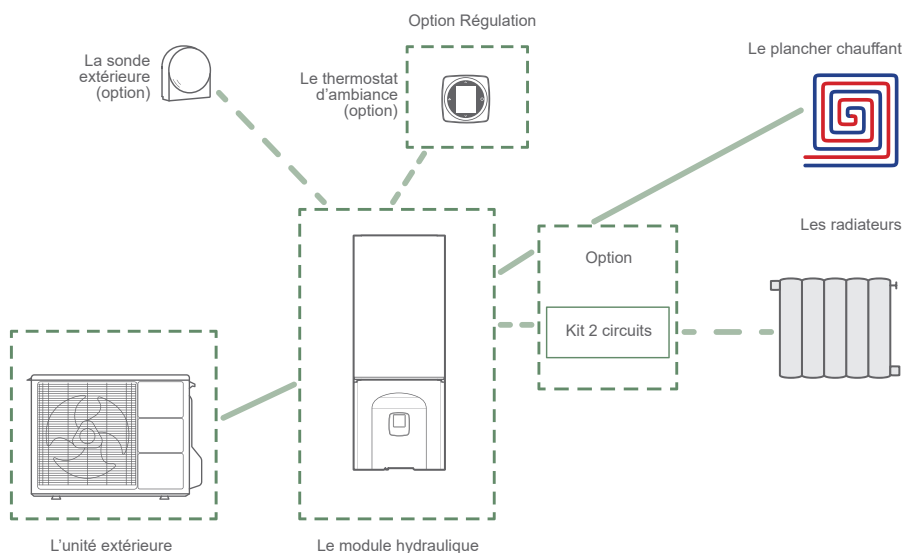
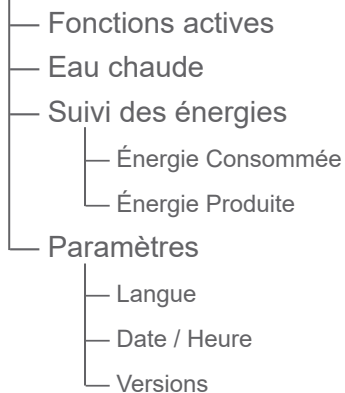


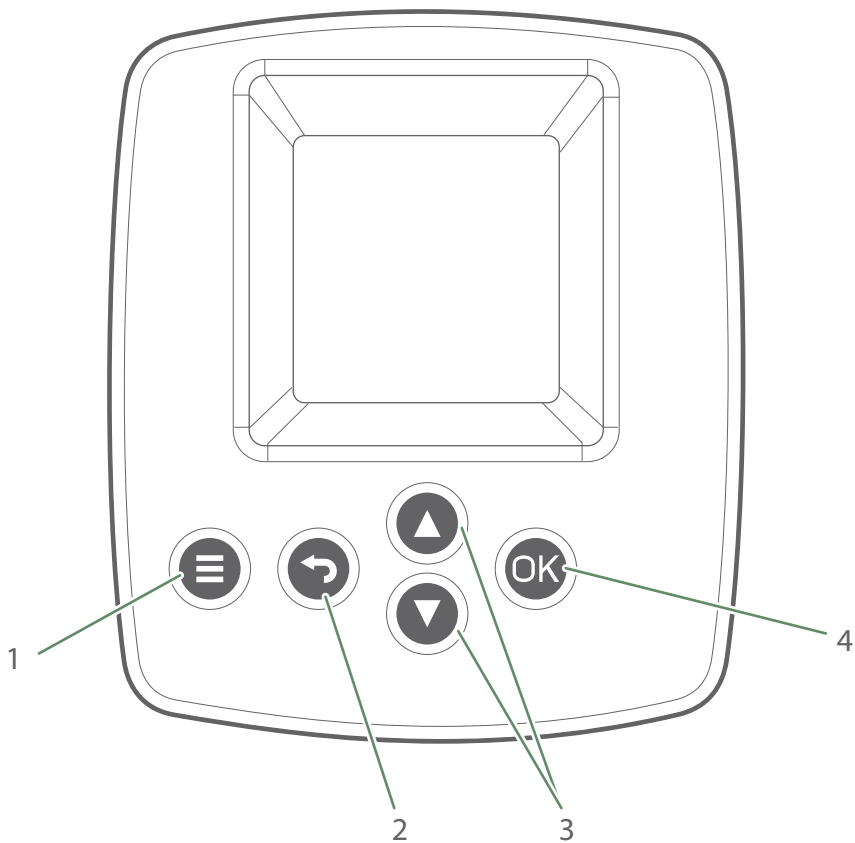
fig. 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

► Structure des menus

Menu utilisateur

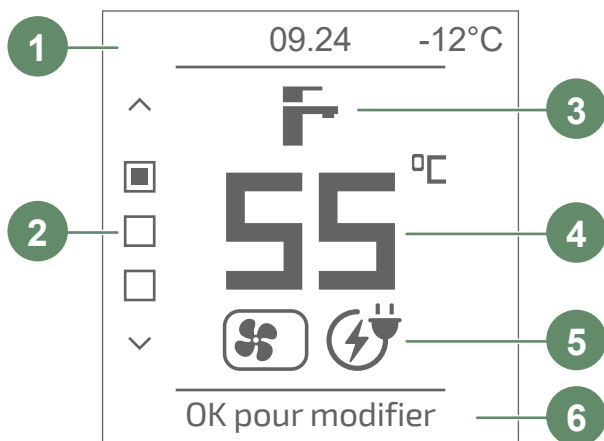


► Interface utilisateur



N°	Description
1	Touche d'accès au menu
2	Touche retour
3	Touches de navigation
4	Touches de Validation

► Description de l'affichage



1 Heure / Température extérieure

2 Indicateur de page (Eau chaude / zone 1 / zone 2)

3 Fonctionnement

 Eau chaude

 Chauffage

 Rafraîchissement

4 Consigne de température

5 Production par

 PAC

 Appoint

 PAC + Appoint

6 Texte d'information / erreurs

Menu régulation

► Je règle mes services en fonctionnement

Fonctions actives

La page *Fonctions actives* m'informe sur les services en fonctionnement et me permet d'en modifier leur état.

- **Eau chaude sanita.** :

Marche / Arrêt

- **Circuit 1 / 2** :

Arrêt / Chauffage / Rafraichissement

- **Mode Secours** :

Marche / Arrêt

→ “*Mode secours*” : Activer uniquement en cas d'erreur “6.xx : *Erreur unité extérieure*”. L'appareil chauffe uniquement avec l'appoint électrique.

Fonctions actives	
Eau chaude sanita.	
Marche	
Circuit 1	
	Chauffage
Mode Secours	
	Arrêt

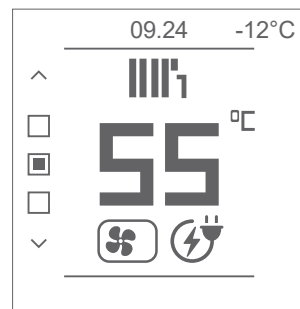
► Je règle ma température

▼ Avec thermostat d'ambiance

Voir la notice du thermostat.

▼ Sans thermostat d'ambiance

La température de départ chauffage est calculée automatiquement. La plage de réglage s'étend de -5°C à +5°C de la température calculée.



► Je pilote mon eau chaude

Eau chaude

Je choisis le mode de fonctionnement de l'eau chaude ainsi que la température.

- **Mode :**

Confort : permet un maximum de confort en assurant une grande quantité d'eau chaude à tout moment.

Eco : permet un maximum d'économie en assurant le confort sanitaire et chauffage.

- **Consigne :**

45°C ... 65°C

Eau chaude	
Mode	
Eco	
Consigne	55 ° C
Boost	Inactive

Je peux lancer un boost depuis l'écran d'accueil.



La fonction "BOOST" permet de chauffer entièrement le ballon d'eau chaude.

► Je consulte mes consommations

Suivi des Énergies

Depuis le menu, j'accède à l'affichage des estimations des énergies consommées et produites.

► Je paramètre mon appareil

Paramètres

Dans le menu paramètres :

je règle :

- la langue
- la date et l'heure

j'accède :

- aux informations du logiciel

Paramètres	
Langue	
	français
Date/Heure	
Version logiciel	
Menu Installateur	

Afin d'assurer le bon fonctionnement de mon appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires périodiquement. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

► Contrôles réguliers

Je vérifie régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur—entre 1 et 2 bar).

Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, je vérifie quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, je contacte mon technicien chauffagiste).

Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

 **L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.**

► Vérification de l'unité extérieure

Le condenseur, situé à l'arrière de l'appareil, doit être maintenu propre, exempt de poussière ou d'autres impuretés. Je le nettoie occasionnellement à l'aide d'une brosse douce non métallique.

Je nettoie l'extérieur de l'appareil avec un chiffon doux légèrement humide

Je vérifie que rien ne vient entraver le passage de l'air.

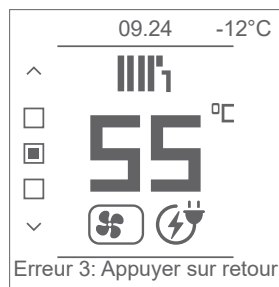


► Messages d'erreurs

Si une panne survient, le numéro de l'erreur apparaît sur l'écran d'accueil.

Pour obtenir la désignation de l'erreur, je presse le bouton retour.

→ **Je note le numéro et consulte mon technicien chauffagiste.**



En cas d'erreur "6.xx : *Erreur unité extérieure*", activez le "*Mode secours*" et consultez votre technicien chauffagiste.



Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de l'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

■ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par Atlantic.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

■ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens périodiques** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

■ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.
- Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.
- Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.